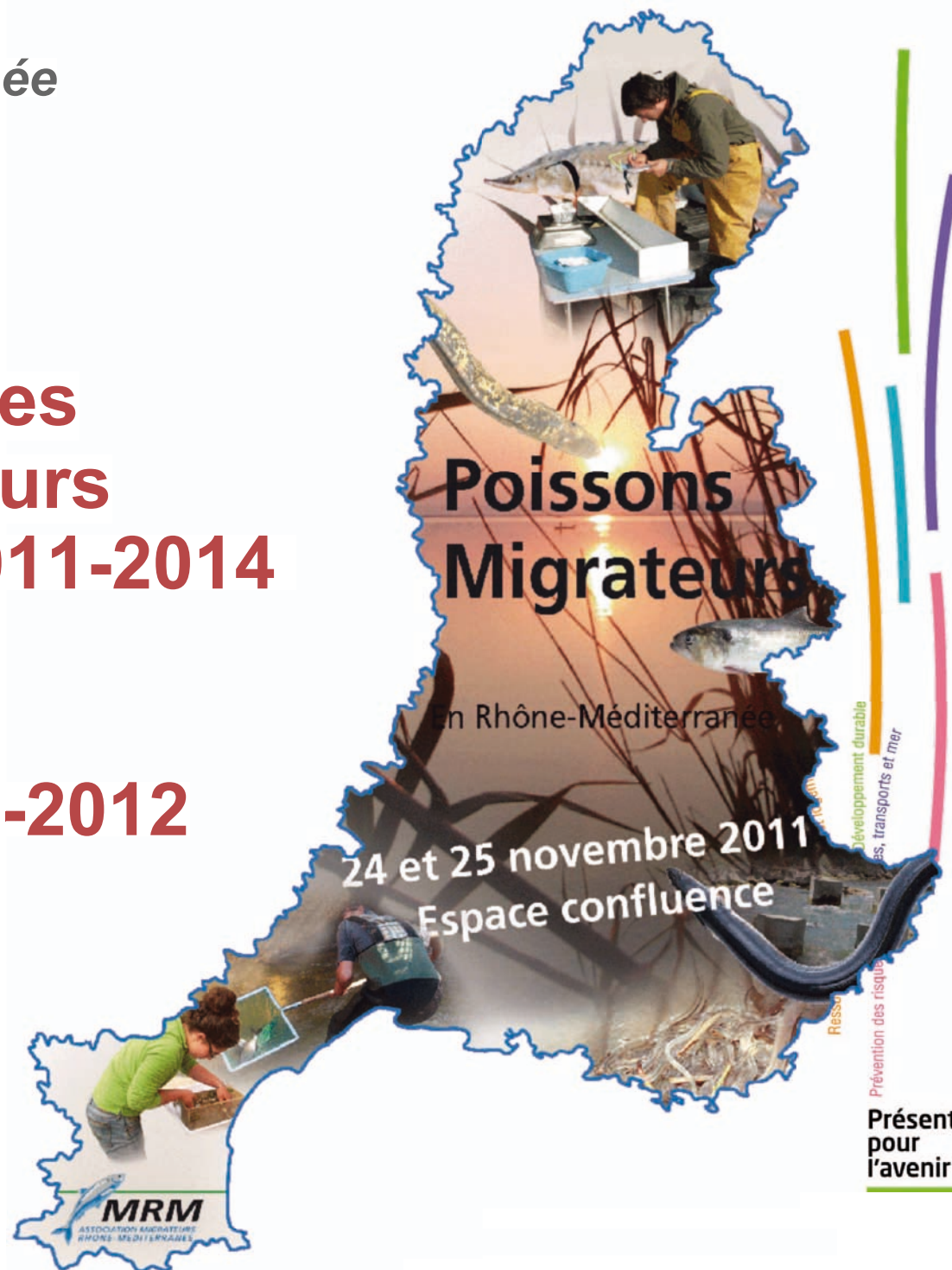


Bassin Rhône-Méditerranée

Plan de gestion des poissons migrateurs “*PLAGEPOMI*” 2011-2014

Plan Anguille (volet local) 2009-2012

C. Putavy – DREAL RA/DB
2ème Journées
Poissons Migrateurs
en Rhône-Méditerranée
24 novembre 2011

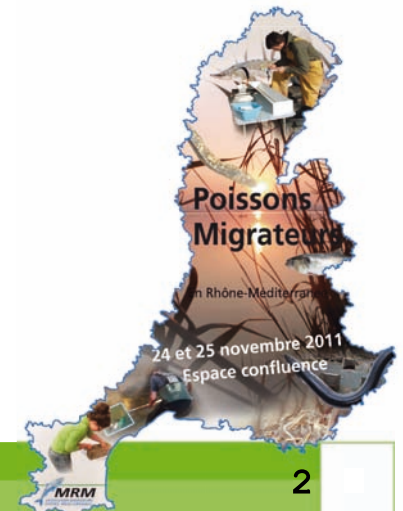


Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement

RHÔNE-ALPES

La politique en faveur des poissons migrateurs au niveau du bassin RM

- *Qq caractéristiques du bassin Rhône-Méditerranée*
- *Le cadre spécifique aux poissons migrateurs amphihalins*
- *La situation et les enjeux (focus continuité)*
- *Les besoins pour avancer.....*



Le bassin Rhône Méditerranée



► **Alose** – les plans migrateurs ont permis **d'inverser la tendance** : reconquête progressive...à poursuivre et conforter

► **Anguille** – en danger critique d'extinction (population européenne – un seul lieu de reproduction)



► **Les Lamproies** (marine et fluviale) en voie d'extinction

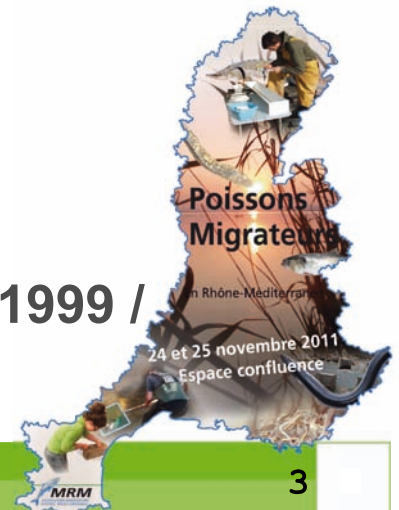


► Espèce : Esturgeon : disparu

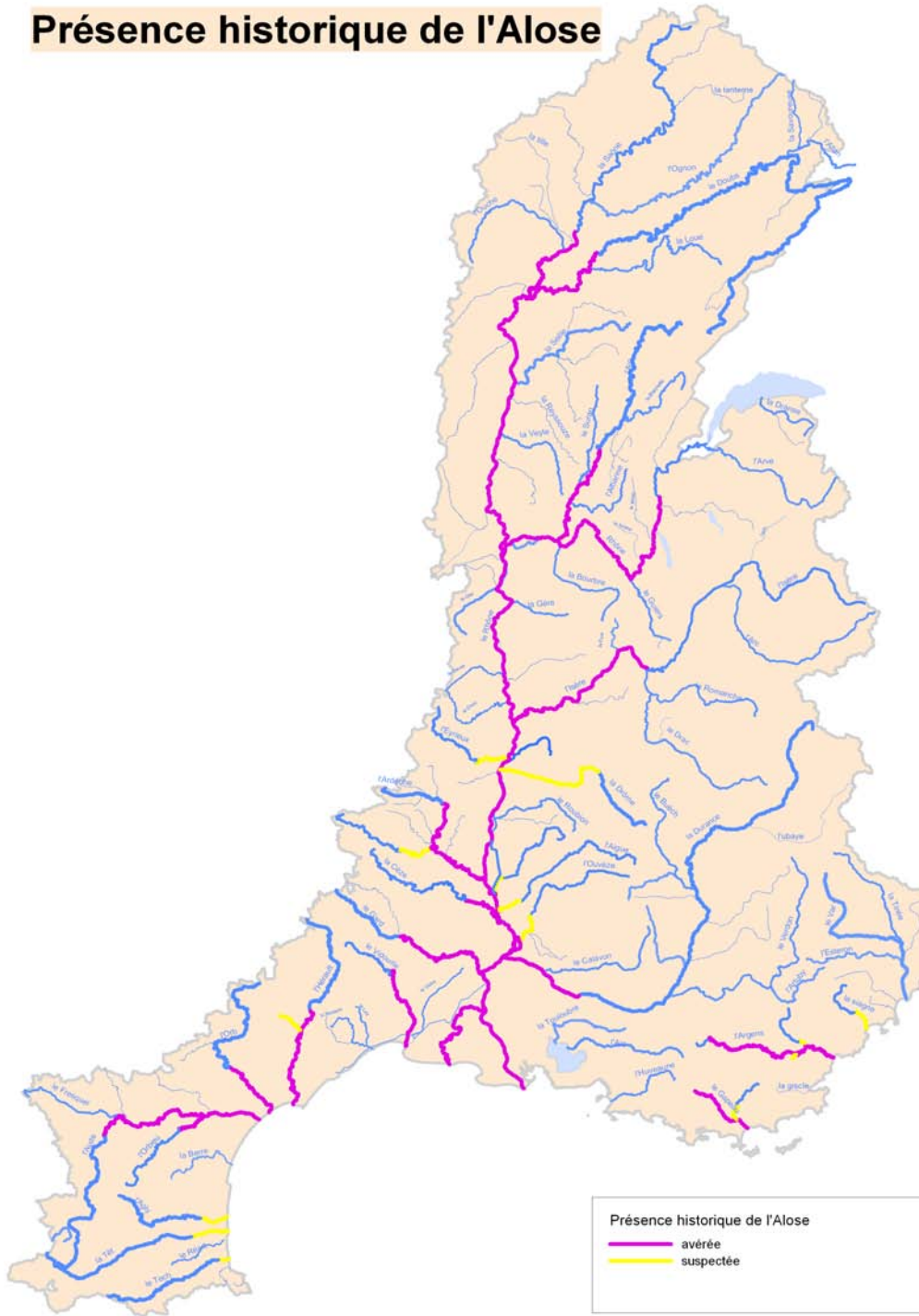


► Zones d'actions sur **trois régions PACA, LR et RA**

► Troisième plan pour le bassin Rhône Méditerranée (1995-1999 / 2004-2008) puis 2010-2014



Présence historique de l'Alose



Délégation de Bassin Rhône-Méditerranée - DREAL Rhône-Alpes - Mars 2011

ALOSE



Présence actuelle de l'Alose



Délégation de Bassin Rhône-Méditerranée - DREAL Rhône-Alpes - Mars 2011 - CL

Présence historique supposée de l'Anguille

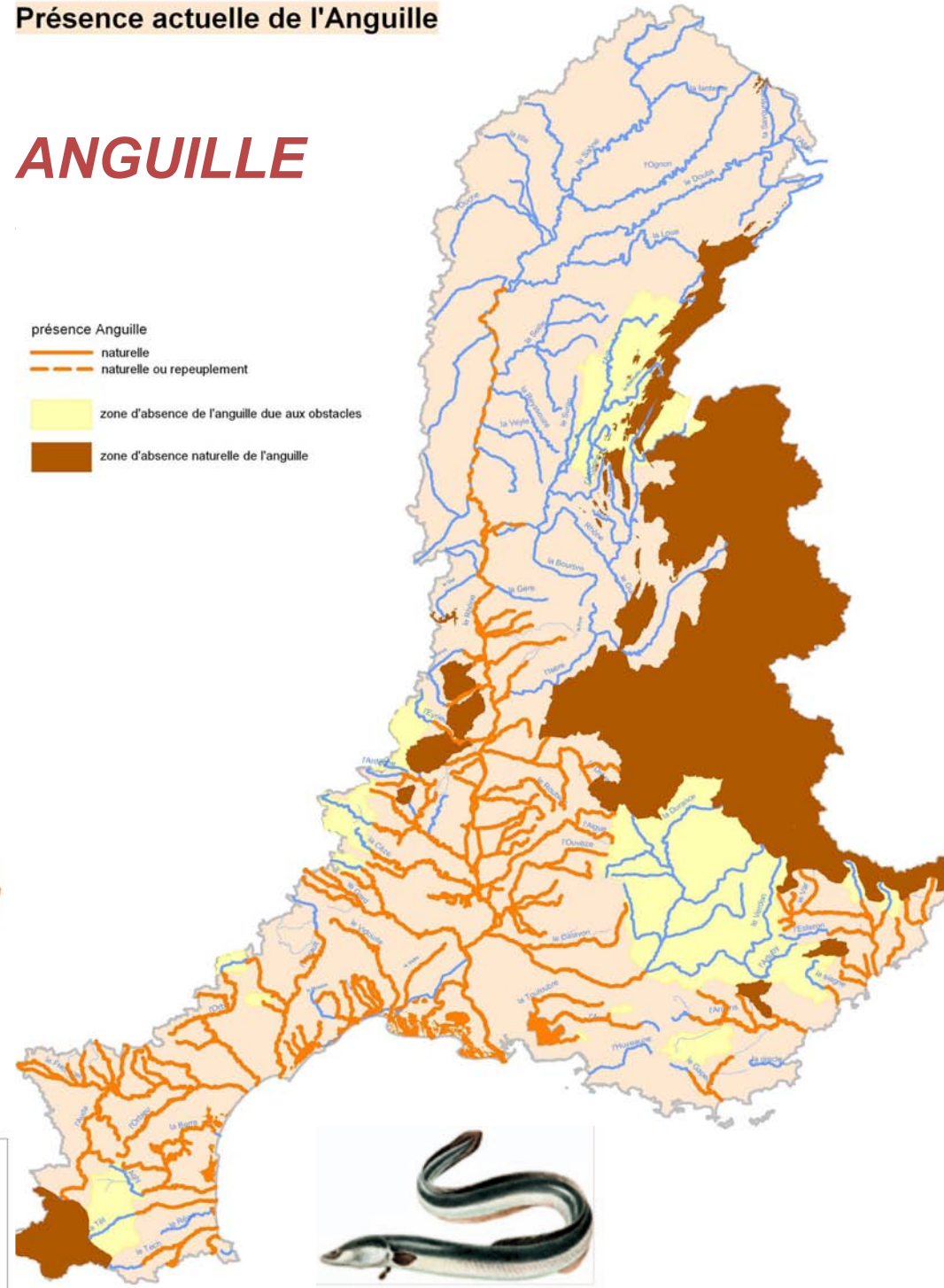
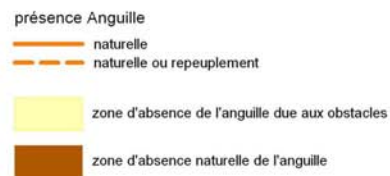
Présence actuelle de l'Anguille

Cette carte est établie sur la base du principe GRISAM 2007 selon lequel tous les milieux aquatiques jusqu'à 1000m d'altitude sont susceptibles d'accueillir l'anguille.



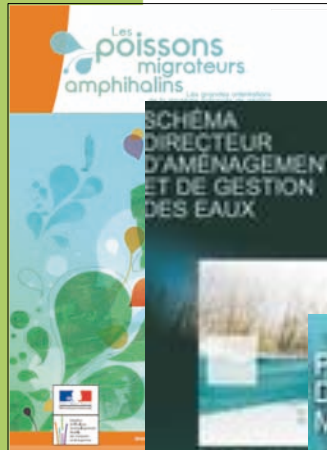
Délégation de Bassin Rhône-Méditerranée - DREAL Rhône-Alpes - Avril 2010 - CL

ANGUILLE



Délégation de Bassin Rhône-Méditerranée - DREAL Rhône-Alpes - Mars 2010 - CL

Le cadre spécifique aux poissons migrateurs amphihalins



Orientation fondamentale N°6A

AGIR SUR LA MORPHOLOGIE ET LE DÉCLOISONNEMENT POUR PRÉSERVER ET RESTAURER LES MILIEUX AQUATIQUES

6A-07 Poursuivre la conquête des axes de vie des grands migrateurs

5 axes Stratégiques (continuité, protection, suivis, connaissance, pêche....)

3 axes d'accompagnement (concertation, articulation, com)

Continuité : Obstacles prioritaires (Alose-Lamproie et Anguille) - Zones d'action

Plan Rhône – Stratégie Migrateurs



*Mesures pêche
Mesures continuité
(Obstacles prioritaires
et Zones d'action)*



Le **PLAGEPOMI**

5 Axes stratégiques

I – RECONQUERIR LES AXES DE MIGRATION

II – POURSUIVRE ET RENFORCER LES ACTIONS DE SUIVI

III – CONNAITRE ET SUIVRE LES PECHERIES

IV – CONFORTER LES POPULATIONS EN PLACE

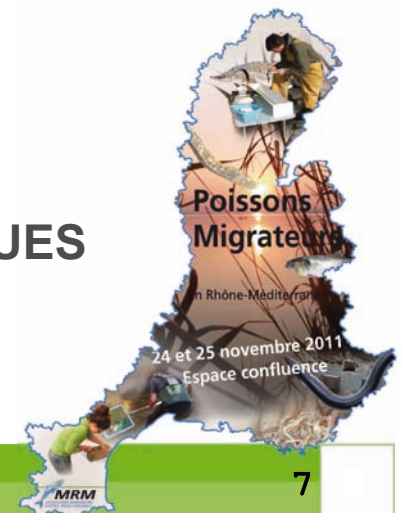
V – POURSUIVRE L'ACQUISITION DES CONNAISSANCES SUR LES ESPECES ET LES MILIEUX

3 Axes d'accompagnement

VI – AGIR EN CONCERTATION ET EN PARTENARIAT

VII – COMMUNIQUER ET RENDRE COMPTE

VIII – VEILLER A L'ARTICULATION AVEC LES AUTRES POLITIQUES

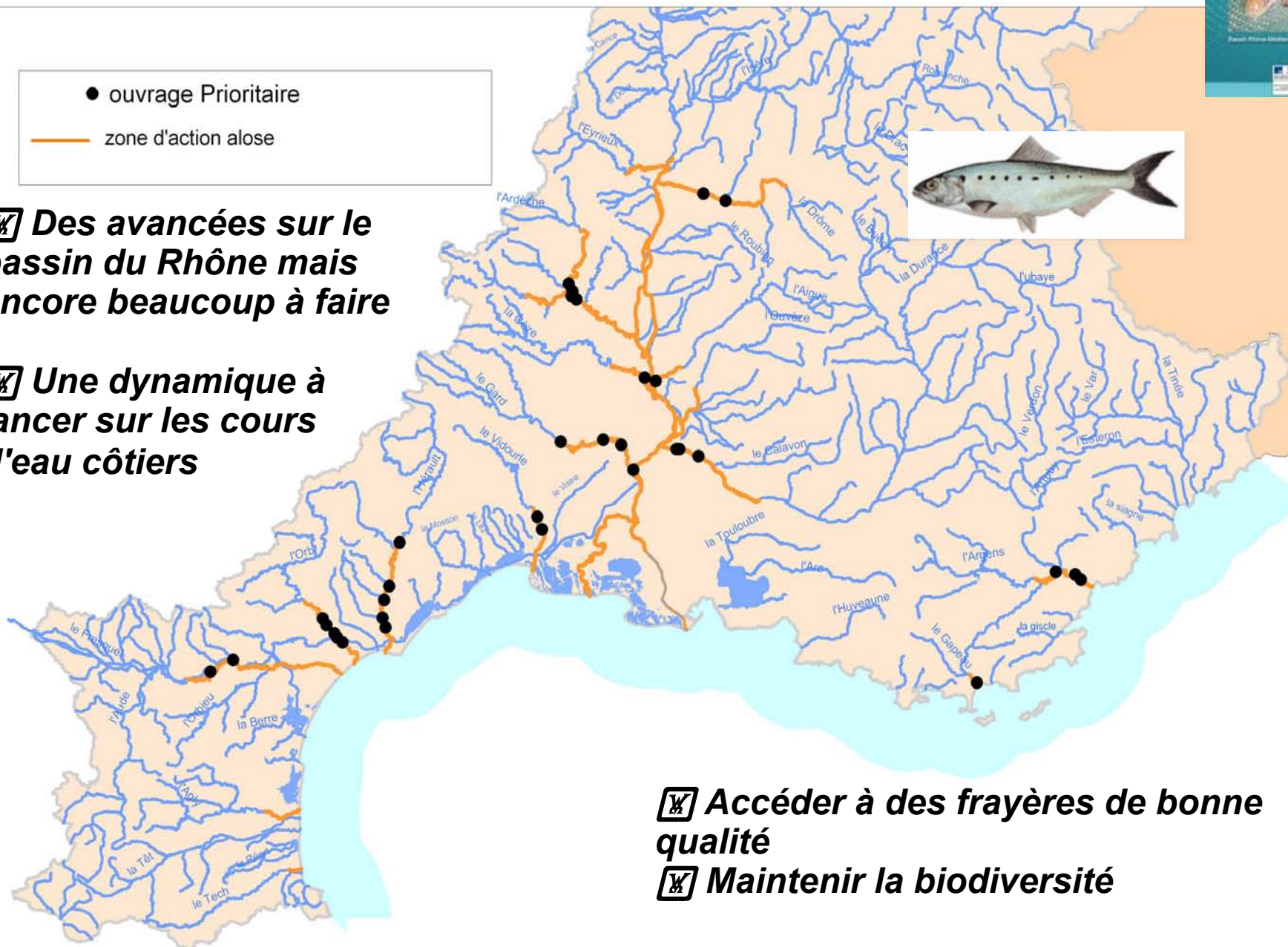


RECONQUERIR LES AXES DE MIGRATION

- ouvrage Prioritaire
- zone d'action alose

Y Des avancées sur le bassin du Rhône mais encore beaucoup à faire



Y Une dynamique à lancer sur les cours d'eau côtiers

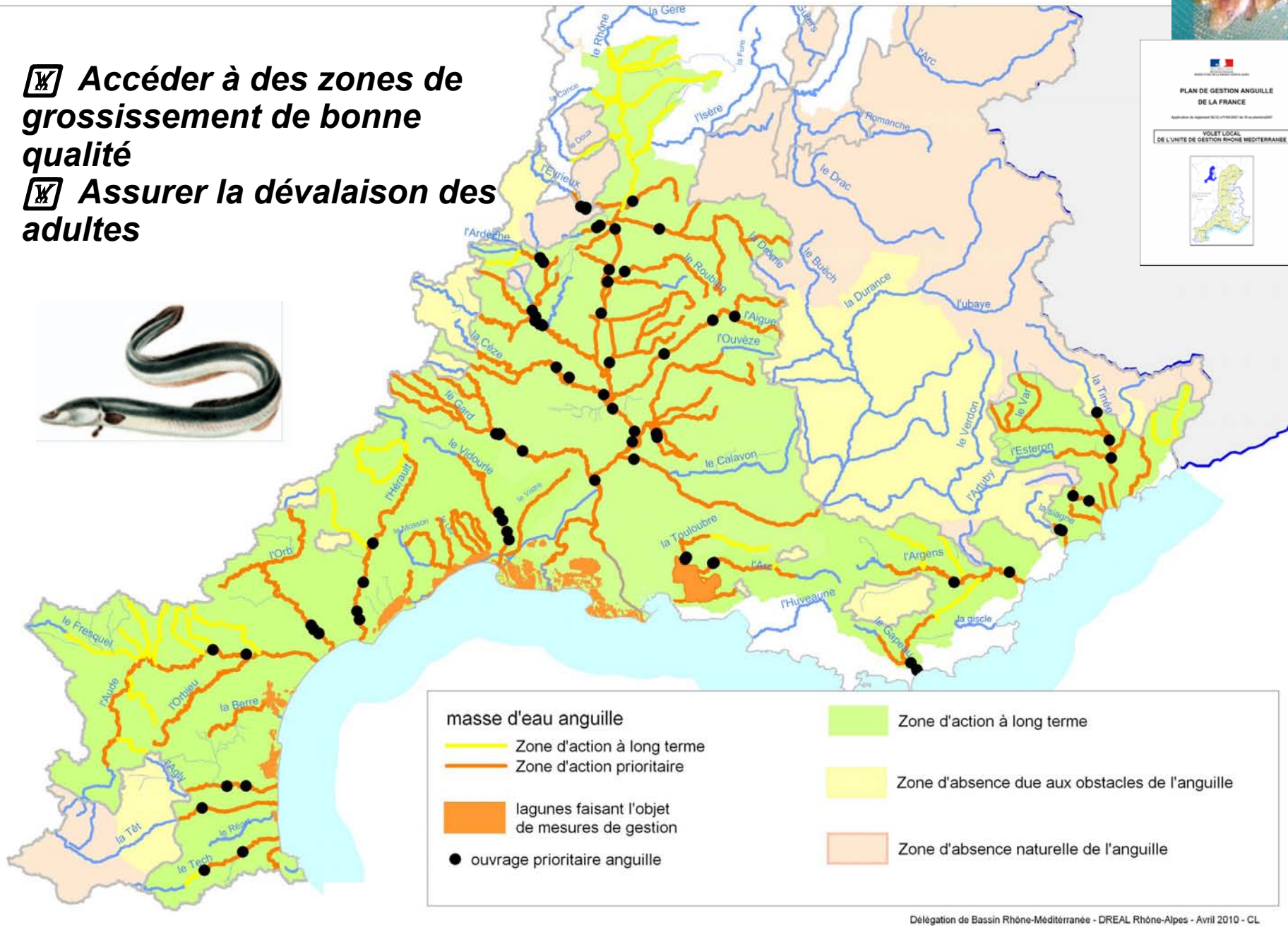


Y Accéder à des frayères de bonne qualité

Y Maintenir la biodiversité

RECONQUERIR LES AXES DE MIGRATION

-  Accéder à des zones de grossissement de bonne qualité
-  Assurer la dévalaison des adultes



La situation et les enjeux (focus continuité)



- *Cadre suffisant pour permettre la planification des actions : listes d'ouvrages prioritaires, zones d'action, + grandes orientations*
- *Une période plutôt favorable avec de nombreuses politiques convergentes sur la continuité*
- *Des incitations financières conséquentes (Agence de l'Eau) et des appuis techniques (ONEMA, MRM)*
- *Complété en 2013 par un volet réglementaire avec les nouveaux classements des cours d'eau.*

La situation et les enjeux (focus continuité)



Maisdes facteurs limitants

- *Coût élevé des projets*
- *Des calendriers de réalisation souvent longs*
- *Des difficultés de portage*

Les besoins pour avancer.....

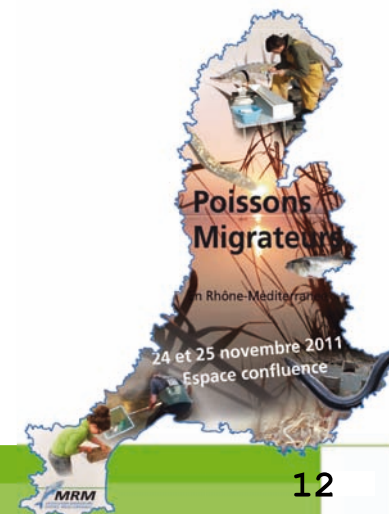
- *Poursuivre les incitations financières, les appuis techniques*
- *Assurer un travail coordonné des acteurs dans les différents cadres (Grenelle, Plan de restauration des cours d'eau, Classements, stratégies nationales et régionales)*
- *Favoriser la prise en charge locale de cette politique en faveur des poissons migrateurs*

*Des exemples qui fonctionnent (Rhône, Ardèche, Gardons....)
Mais pas encore partout (tous les SAGE et contrats de rivière des trois régions concernées ne prennent pas en compte les poissons migrateurs)*



Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement

RHÔNE-ALPES



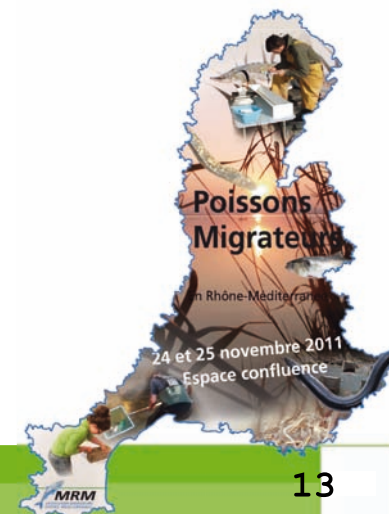
Les besoins pour avancer.....

- **Maintenir les réseaux de suivis des populations de poissons migrateurs et les observatoires**

Couteux mais indispensables pour démontrer l'efficacité de la politique conduite et justifier les dépenses engagées

- **Développer et maintenir l'expertise sur les espèces et sur les dispositifs permettant d'améliorer la continuité**

(Association MRM, ONEMA, Scientifiques, Structures locales, CNR et EDF....).



Merci de votre attention



Il est pas frais mon poisson ???